Secteur social
médico-social
sanitaire

Gecac
au service de l'économie sociale et solidaire

DEUXIÈME COLLOQUE

Jeudi 13 & Vendredi 14
décembre 2012

Montluçon

Dossier
de présentation

Comment concilier performance quantitative et qualité de la prise en charge dans les établissements sociaux et médico-sociaux ?

Salon professionnel

Conférence Ateliers

Sommaire

Présentation du colloque Page 3

Les objectifs Page 3
Le contenu Page 3
Déroulement des journées Page 4
Les intervenants Page 5
Les thèmes Page 6
Conférences annexes Page 6
Les participants Page 7
Lieu et disposition Page 8

Qui est le Gecac ? Page 9

Présentation Page 9
Les activités Page 9
Les adhérents Page 10

Annexes :

I - Le Gecac dans la presse locale
II - Le Gecac dans une parution de l'ANAP

Présentation du colloque

Les objectifs

L'objectif de ce colloque est de rassembler des personnes marquantes du secteur social et médico-social (responsables politiques, professionnels, responsables associatifs) pour deux journées d'échanges, de partage d'idées, de réflexions et d'expériences autour d'une thématique. En prise avec l'actualité, le sujet du colloque et ses déclinaisons sous forme d'ateliers, permettront de se pencher sur les nouveaux enjeux et les nouvelles pratiques avec lesquels le secteur doit maintenant composer.
C'est une sorte d'arrêt sur image pour mieux comprendre la situation du secteur et entrevoir les perspectives d'avenir, anticiper les risques, les besoins... Mais c'est aussi une opportunité grâce, cette année, à la présence d'un salon professionnel, de voir des outils pratiques en fonctionnement favorisant l'organisation, la mise en oeuvre des décisions relatives à la qualité ou le pilotage des établissements et services sociaux, médico-sociaux et même sanitaires.

Le contenu

La thématique générale s'articule autour de la relation qualité/performance. En effet, on demande aujourd'hui, notamment par le biais de la démarche qualité, d'offrir un niveau de prise en charge de plus en plus élevé. Ce qui implique un haut niveau de prestations, de qualification du personnel, de confort dans les installations, de connaissance du handicap des usagers concernés. Cela implique aussi la capacité à innover pour proposer des solutions intelligentes aux problèmes qui se posent actuellement, comme, par exemple, le vieillissement des personnes handicapées.
Les associations sont en accord avec cette demande. Dans le rôle politique qui est fréquemment le leur, elles l'ont même souhaité et précédé par leur travail.
Cependant, force est de constater que les moyens sont de plus en plus ardus à réunir. Etre plus performant, optimiser les ressources financières, offrir davantage de prestations aux usagers avec une élévation de la qualitté, mieux accompagner les personnes en situation de handicap... Le tout sans jamais trahir les valeurs ni l'identité qui sont le socle de chacune de ces associations. Voilà, le défi que ces dernières doivent relever aujourd'hui.

Le monde du médico-social, pris dans un mouvement de changements profonds, manifeste donc l'urgence de lancer une dynamique de réflexion.

Notre colloque, dans sa deuxième édition, est l'un des moyens permettant cette réflexion.

Déroulement des journées

<table>
<tr><th colspan="5">Jeudi 14 décembre</th></tr>
<tr><td>Salle Epsilon</td><td>9 h/12 h</td><td>12 h/14 h</td><td>Salle Epsilon</td><td>14h/17h</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Les associations entre gouvernement et gouvernance

Joseph Haeringer, sociologue
Robert Lafore, professeur de droit public à Sciences Po Bordeaux

Retour sur expérience avec :
Christian Berthuy, Directeur général de l'association OVE</td><td>Apéritif sur le Salon professionnel * (Espace Alpha)</td><td colspan="2" rowspan="2">La Démarche qualité comme levier de performance

Daniel Gacoin, ProEthique
Gecac-Evaluation,
Sylvie Fernandes, Mylène Exbrayat

Retour sur expérience avec :
Roger Delbos, Directeur MAS La Merisaie (Apajh 43)</td></tr>
<tr><td>Déjeuner (Espace Orangeraie)</td></tr>
<tr><td colspan="3" rowspan="2">* Présents sur le Salon : l' ANAP, Exco-Loire (expertise comptable), Widip (hébergement de données, cloud), Swen (logiciels professionnels), la Caisse d'Epargne, librairie Le Talon d'Achille.</td><td>Salle Delta</td><td>14h30/16h30</td></tr>
<tr><td colspan="2">Maîtriser les incidences sociales des regroupements d'associations

Michel Tachon, sociologue
Alexia Alart, juriste à Global RH</td></tr>
<tr><th colspan="5">Vendredi14 décembre</th></tr>
<tr><td>Salle Epsilon</td><td>9h/12h</td><td>12h/14h</td><td>Salle Epsilon</td><td>14h/17h</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="2">Les enjeux des modes de financement des ESSMS

Xavier Dupont, Directeur médico-social de la CNSA
Jean-Louis Garcia, président de la Fédération des Apajh (Association pour adultes et jeunes handicapés)

Animée par :
Abdou Diallo, Directeur général du Gecac</td><td>Apéritif sur le Salon professionnel * (Espace Alpha)</td><td colspan="2" rowspan="2">La performance en travail protégé

Gérard Zribi, président d'Andicat et directeur de l'Afaser
Béatrice Amsellem, Vice-présidente de Réseau Gesat

Animée par :
Jean-Michel Abry, Directeur du centre Odette-Witkowska, association Valentin-Hauÿ</td></tr>
<tr><td>Déjeuner (Espace Orangeraie)</td></tr>
<tr><td colspan="3" rowspan="2">* Présents sur le Salon : l' ANAP, Exco-Loire (expertise comptable), Widip (hébergement de données, cloud), Swen (logiciels professionnels), Réseau Gesat, librairie Le Talon d'Achille.</td><td>Salle Delta</td><td>14h30/16h30</td></tr>
<tr><td colspan="2">Gecac : présentation des activités du groupement d'employeurs</td></tr>
</table>

Les intervenants

Aux conférences-débats

Joseph Haeringer, sociologue. Ses travaux de recherche portent notamment sur les associations d'action sociale et médico-sociale. Dans cette perspective, il a publié divers articles ou participé à divers ouvrages sur l'évaluation, la gouvernance et la participation des usagers tel que *La Démocratie : un enjeu pour les associations d'action sociale et médico-sociale* (chez Dunod).

Robert Lafore, professeur agrégé de droit public à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, il est l'auteur de plusieurs ouvrages concernant le droit et les institutions de la protection sociale ainsi que de nombreux articles ou contributions sur ces mêmes thèmes. Parmi ses dernières publications : en 2010 (dir.), *Faire société, les associations de solidarité face à la crise*, Paris, Dunod ; en 2008, *Entre pouvoirs publics, associations et marché : l'ingénierie juridique dans l'action sociale*, in Borgetto M. et Chauvière M. (dir), *Qui gouverne le social ?*, Dalloz, p. 29-44.

Daniel Gacoin, consultant, expert, directeur du cabinet ProEthique, ancien éducateur spécialisé et auteur chez les Editions Dunod. Il a participé à la rédaction du *Manuel de direction en action sociale et médico-sociale* et au *Guide de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*.

Xavier Dupont, d'abord à la Ddass de l'Eure, il est directeur de l'action sociale d'Ille-et-Vilaine lorsqu'il prend la présidence de l'Andass (Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des conseils généraux). En 2000 il rejoint la DGAS, puis en 2002, le cabinet du ministre de la Santé, Jean-François Mattei. Il dirige actuellement la Direction des ESSMS de la CNSA.

Gérard Zribi, président d'Andicat (Association national des directeurs et cadres des Esat) et directeur de l'Afaser. Il a dirigé dernièrement l'ouvrage *Le vieillissement des personnes handicapées mentales* aux Presses ede l'EHESP et a rédigé avec Dominique Poupée-Fontaine, *Le dictionnaire du handicap* aux Presses de l'EHESP.

Béatrice Amsellem, vice-présidente de Réseau Gesat et directrice d'ANR Conseil (Association pour l'insertion et la réinsertion professionnelle) qui promeut, notamment, le recours aux secteurs protégés et adaptés auprès des entreprises et des collectivités.

Les thèmes abordés

Jeudi 13 de 9 heures à 12 heures :

Les associations entre gouvernement et gouvernance associative

Au sein des associations gestionnaires, nous pouvons distinguer deux organes nécessaires et complémentaires : l'organe politique et l'organe technique. Face au risque grandissant de conflit de légitimité entre ces deux organes, quels outils de pilotage mettre en place et quel cadre organisationnel instituer pour trouver le juste équilibre entre gouvernement au sens politique et gouvernance au sens opérationnel ?

Jeudi 13, de 14 heures à 17 heures :

La démarche qualité comme levier de performance

Initialement imposée par le législateur, la démarche qualité revêt aujourd'hui un intérêt d'ordre stratégique. Véritable outil permettant la clarification et la simplification des pratiques, elle peut favoriser l'optimisation de l'utilisation des ressources. Dans ce cadre là, comment transformer une contrainte réglementaire en une opportunité d'améliorer la performance des ESSMS ?

Vendredi 14, de 9 heures à 12 heures :

Les enjeux actuels des modes de financement des ESSMS

Alors que la raréfaction des ressources financières pousse les ESSMS à fonctionner avec des enveloppes fermées, la mise en œuvre des politiques sociales nécessite des formes d'interventions de plus en plus diversifiées et sophistiquées. Dans ce contexte, comment concilier et articuler : personnalisation de l'accompagnement et convergence tarifaire ?

Vendredi 14, de 14 heures à 17 heures :

La performance en travail protégé

Dans un contexte où la compétitivité des entreprises est de plus en plus accrue, les structures de travail protégé manifestent la volonté d'être des acteurs reconnus de la vie économique. Dans cette optique, comment inscrire ces dernières dans une recherche de performance sans pour autant négliger leur mission première, à savoir : permettre aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité dans un milieu protégé ?

Conférences annexes

Jeudi 13, de 14h30 à 16h30 :

Maîtriser les incidences sociales des regroupements d'associations dans le secteur social et médico-social : solutions et mode d'emploi

Il arrive de plus en plus fréquemment que les associations du secteur social et médico-social vivent un regroupement (fusion absorption, transfert partiel d'activité...) dont elles sont soit l'auteur, soit l'objet. Ce dispositif est à manipuler avec précaution, compte tenu notamment : de sa complexité, de ses larges implications aussi bien au plan politique, qu'économique ou social. Cette conférence vous donnera les modalités d'un regroupement réussi.

Vendredi 14, de 14h30 à 16h30 :

Présentation des activités du Gecac : nos valeurs, nos compétences

En marge des conférences-débats qu'il a organisé, le Gecac se propose de revenir plus en détails sur ce qui fait sa spécificité et d'expliquer son mode de fonctionnement pour chacun des pôles de compétences qu'il a mis en place durant ses 17 ans d'existance.

Le salon

L'objet de ce salon est de proposer à des entreprises travaillant dans le secteur de montrer des outils créés spécifiquement pour les associations et les établissements et services.

Ils ont annoncé leur présence :

- Christophe Douesnau réprésentant l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP),
- Exco-Loire (expertise-comptable),
- Widip (solution et cloud pour ESSMS, Isère),
- Swen (éditeur de progiciels adaptés au pilotage),
- La Caisse d'Epargne,...

De plus, un espace livres sera mis en place grâce à la participation de la librairie Le Talon d'Achille (rue Notre-Dame à Montluçon).

Les participants

Lors de la première édition, en novembre 2010, déjà, nous avions accueilli près de 200 personnes sur une journée. Nous en attendons au moins autant pour chacun des deux jours de colloque.
Les participants sont en très grande majorité des cadres d'établissements et services sociaux, médico-sociaux et, nous l'espérons cette année, **sanitaires**. Ce sont aussi des présidents d'associations gestionnaires d'établissements et services, membres de bureaux associatifs et de conseils d'administration. Ce sont donc des personnes très impliquées, avec un fort sens de l'engagement allant souvent, au-delà de la cause de la personne en situation de précarité, de fragilité ou de handicap.

D'un point de vue professionnel, qu'ils soient actifs ou retraités, les participants de notre colloque sont des personnes formées initialement au travail social ou à l'enseignement (général, professionnel, spécialisé). On compte aussi une forte représentation de professions libérales.

ATHANOR
Athanor propose 10 000 m² d'espaces modulables d'une remarquable fonctionnalité pour vous accueillir dans la sérénité, la convivialité et le confort.
Tous de plain-pied et équipés WIFI, ils vous permettent d'organiser vos assemblées générales, colloques et congrès, vos séminaires, conventions d'entreprises et forums, vos salons, expositions, showrooms, vos compétitions sportives, vos galas et réceptions.
A LA DIMENSION DE VOTRE EVENEMENT
Des moyens techniques performants sont mis à votre disposition (écran géant, vidéoprojecteurs, régies son et lumière...)
Des prestations « sur mesure » pour utiliser exactement ce dont vous avez besoin, ni plus ni moins.

Page 8

Lieu et disposition

Le colloque se déroulera entièrement au centre Athanor, à Montluçon, car c'est un lieu qui offre de nombreuses possibilités et une bonne capacité d'accueil (www.centreathanor.com).

Les conférences et les débats qui suivront, auront lieu dans la salle Epsilon (jusqu'à 400 personnes assises).

- un vaste espace de plus de 150 m² pour le salon professionnel, face à la salle de conférence
- une salle de 60 m² pour les conférences secondaires.

Restauration dans l'Orangeraie : petit-déjeuner, déjeuners (buffet) collation sur place.

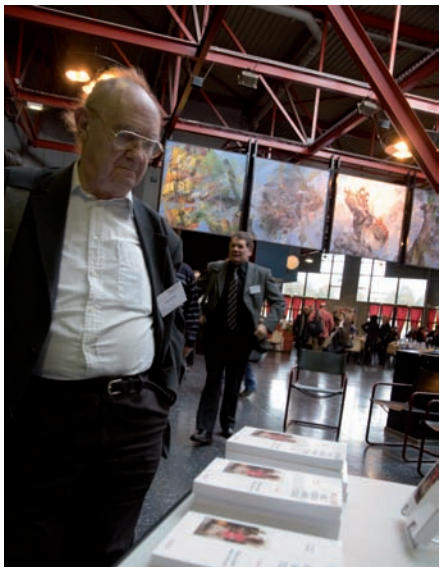

Photo Didier Ciancia

Hall d'accueil

Orangeraie

© Carole Lamoine-Dubost - Athanor

Epsilon

Photo Didier Ciancia

Delta (configuration 60m²)

Photo Didier Ciancia

Qui est le Gecac ?

Présentation

Le Gecac est un groupement d'employeurs associatif qui œuvre dans les domaines médico-social, social et sanitaire et tient compte des particularités spécifiques en matière de gestion des établissements, de l'aide aux associations dans leur rôle de représentation auprès des tiers financeurs publics (État, conseils généraux), de vérificateur des process de fonctionnement des établissements; garantissant à la fois la sécurité et le bien être des résidents et celui des personnels (Charte de la bien-traitance, démarche qualité, évaluation interne et externe).

Le Gecac fut d'abord, à l'origine en 1995, une création impulsée par des associations départementales de l'Apajh (Association pour adultes et jeunes handicapés) notamment l'Allier, la Haute-Loire, le Loiret, le Rhône et la Corrèze.

Aujourd'hui son rayonnement a largement dépassé ce cadre restreint et ses prestations sont réalisées dans d'autres associations départementales de l'Apajh mais aussi au profit d'associations n'ayant aucune attache avec la Fédération des Apajh (voir p 10, Nos adhérents).

Les activités

Ce que nous proposons, c'est à la fois une philosophie commune avec celle des associations gestionnaires d'établissements et services ainsi qu'un mode de fonctionnement original : la mutualisation des moyens grâce à la compétence et l'expérience des personnels.

> Homogénéisation des pratiques (par exemple : comptables, ressources humaines, ...) permettant une présentation des divers documents à fournir par les établissements dans une même approche conceptuelle,

> Respect des obligations réglementaires préconisées par l'Agence régionale de santé et les conseils généraux afin de permettre une analyse financière la plus précise possible des moyens à mettre en œuvre pour une gestion satisfaisante des structures,

> L'application stricte des Conventions collectives du travail applicables aux structures (CC 1951, 1966 notamment),

> Utilisation de logiciels personnalisés (paie, comptabilité, gestion financière, gestion des ressources humaines) adaptés aux établissements relevant du secteur médico-social et sanitaire.

Domaines d'intervention

- comptabilité
- traitement des fiches de paies
- données statistiques (bilans sociaux)
- conseil en gestion et développement
- communication

- démarche qualité (évaluation interne, évaluation externe[1])

- gestion des remplacements du personnel éducatif dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (bassin de Montluçon)

- formation aux métiers du social et médico-social en partenariat avec l'Apajh 03, le conseil régional d'Auvergne (cours assurés par le Greta Nord-Allier et les écoles professionnelles selon le diplôme)

Nos adhérents (juillet 2012)

Région Auvergne

ADPEP 43, ABSCEJ, Apajh 03, Apajh 43, APEAH, Le Cap, L'Accueil, Trisomie 21 Puy-de-Dôme

Autres régions

ADPEP 01, ADPEP 42, Apajh 07, Apajh 19, Apajh Périgord Noir, Apajh 24, Apajh 41, Apajh 45, Apajh 69, Apajh La Réunion, Croix-Marine-ACASM 19, Facaph 19

1 Habilitation par l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux). Décision n°H2010-07-505.

Rayonnement du GECAC

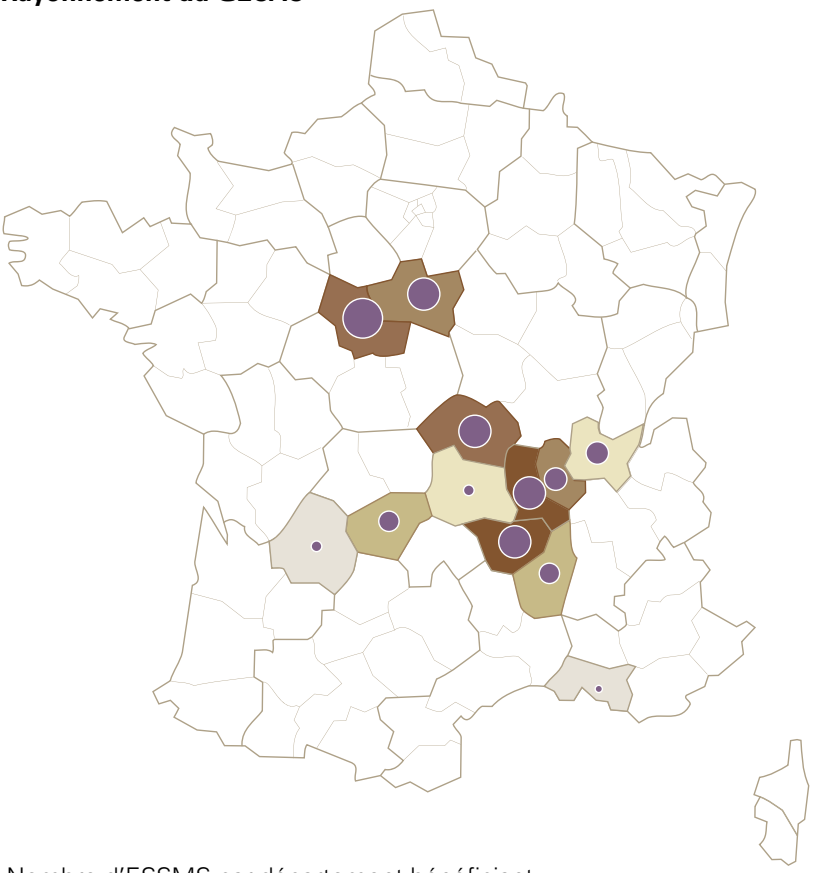

Nombre d'ESSMS par département bénéficiant des prestations du GECAC

de 1 à 4 | de 4 à 8 | de 8 à 9

de 9 à 12 | de 12 à 14 | de 14 à 26

ETP par département « couvert » par les prestations du GECAC

345 | 172,5 | 86,25

Infographie ANAP (chiffres au 1er janvier 2012).
Voir aussi en Annexe de ce document, une présentation du Gecac extraite d'une parution de l'Anap :
Les coopérations dans le secteur médico-social, guide méthodologique, 2012

(version intégrale de ce document téléchargeable sur www.gecac.fr ou sur www.anap.fr)

Le Gecac dans la presse locale

GESTION ■ Le Gecac, qui œuvre dans le médico-social, a fait le point

Des prestations à renforcer

Le Gecac œuvre dans le social et le sanitaire, à gérer administratif et comptabilité. Deux associations de Haute-Loire en font partie.

Emilie Monnercou

Jean-Jacques Orfeuvre, de l'APAJH 43, définit ainsi l'action du Gecac : « Ce n'est pas une mutualisation de moyens mais un groupement d'employeurs à but non lucratif, avec la même philosophie. » Le but est d'homogénéiser les pratiques en comptabilité et ressources humaines, en mettant en place un fonctionnement rationnel et bien traitant des structures pour personnes en situation de handicap.

Un pôle qualité

Car le Gecac a été à l'origine créé sous l'égide des associations de l'APAJH, association pour adultes et jeunes handicapés, de l'Allier, la Haute-Loire, le Loiret, le Rhône et la Corrèze. Il réalise aujourd'hui des prestations pour d'autres associations, dans les secteurs du social, médico-social et sanitaire.

Sur la Haute-Loire, deux associations sont adhérentes : l'APAJH 43 et l'ADPEP 43, association départementale des pupilles de l'enseignement public.

L'année dernière, le Gecac a également réalisé l'évaluation externe de l'association Abbé de l'Épée.

Car, outre l'administratif et la comptabilité, le Gecac possède un pôle qualité, pour des prestations ciblées, en réponse aux besoins des établissements et aux nombreuses obligations légales du secteur : organisation, avec un accompagnement dans l'élaboration des fiches de fonction, des délégations et procédures, évaluation, avec la mise en place d'audits qualité et de formations, sécurité enfin, avec notamment la réalisation d'un diagnostic de l'organisation de la prévention sécurité.

Le but est de seconder les directeurs d'établissements dans la définition de stratégies et la rédaction d'un projet associatif global. ■

GROUPEMENT. Jean-Jacques Orfeuvre de l'APAJH 43, Abdou Diallo et Pierre Sève du Gecac, Christian Morrel et André Michioux de l'APAJH.

EN CHIFFRES

22
Le nombre d'associations adhérentes au Gecac.

110
Etablissements et services des secteurs médico-social et social accompagnés.

2.400
Bulletins de salaire traités.

La Montagne - Haute-Loire, le 21 juin 2012

Les professionnels de l'économie sociale et solidaire réunis au Puy

Une structure interrégionale dont l'APAJH 43 est co-fondatrice

L'assemblé générale se déroulait au Puy

Le Gecac est un groupement d'employeurs d'associations oeuvrant dans les domaines médico-social, social et sanitaire.Il intervient dans la gestion des établissements, de l'aide aux associations dans leur rôle de représentation auprès des tiers financeurs publics, de vérificateur des process de fonctionnement des établissements garantissant à la fois la sécurité et le bien être des résidents et celles des personnels. A l'origine en 1995, le Gecac fut d'abord impulsé par des associations départementales de l'Apajh (association pour adultes et jeunes handicapés), notamment l'Allier, la Haute-Loire, le Loiret, le Rhône et la Corrèze. Le groupement interrégional tenait jeudi au restaurant Le Parisien son assemblée générale. Cette assemblée générale était présidée par Pierre Sève, président du Gecac (APAJH du Rhône) en présence de Christian Marrel, président de l'APAJH Haute-Loire, André Mathiaux, président de l'APAJH de l'Allier. Le Gecac regroupe 110 établissements médicaux, 22 associations sur dix départements et gère 2500 bulletins de paie. Le président Pierre Sève ne manquait pas de souligner le rôle du Gecac : *"Ce sont des professionnels de l'économie sociale et solidaire. Ils comprennent les besoins, les obligations, les réalités et proposent de mettre à disposition des pôles de compétences animés par un ou des spécialistes. C'est aussi un outil de réponses offrant une simplification de la gestion administrative et comptable, une uniformisation des documents et une facturation à la prestation".*

L'EVEIL - Samedi 16 juin 2012

Montluçon ➔ Vivre sa ville

SANTÉ ■ Le GECAC Allier diplôme sa dernière promotion

Un taux de réussite satisfaisant

FORMATION. La promotion 2010-2011 peut entrer sur le marché du travail. PHOTO CÉCILE CHAMPAGNAT

16 personnes ont reçu leur diplôme d'aide médico-psychologique, de moniteur éducateur ou d'éducateur spécialisé grâce au Gecac-tremplin. Soit un taux de 88 % de réussite.

Le Groupement d'employeurs de Comités Apajh (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) et de Centres médico-sociaux (GECAC) a procédé, mercredi à sa cinquième remise de diplôme.

Au sortir de cette cérémonie, 16 personnes ont obtenu leur diplôme d'aide médico-psychologique, de moniteur-éducateur ou d'éducateur spécialisé. À travers Gecac-Tremplin, son pôle formation, le Gecac 03 a donc permis à des étudiants du médico-social ou à des personnes sans qualification d'acquérir diplôme et expérience professionnelle le temps de leur formation.

Une formation durant laquelle ces derniers ont pu effectuer des remplacements et se former auprès des résidents de différents établissements médico-sociaux du bassin montluçonnais.

88 % de réussite

Ainsi, les nouveaux diplômés pourront postuler aux différents postes disponibles ou contribuer au remplacement des départs en retraite.

Les personnalités présentes n'ont pas manqué de louer l'excellence de la formation, 88 % de la promotion a été diplômée, et la proximité de cette antenne avec le bassin d'emploi montluçonnais. Malgré la problématique du financement, le pôle formation du Gecac 03 devrait avoir de beaux jours devant lui. ■

LA MONTAGNE

A lire demain

Mystère. Suite de notre série estivale avec, à Saint-Sauvier, la légende des eaux miraculeuses de la chapelle de Saint-Rémy, qui veut que celui qui en boit sera soigné des coliques, rhumatismes et autres problèmes de vue, de peau ou de paralysies.

Rubgy. Tout savoir sur le calendrier du MR, les matches amicaux et le championnat qui commencera à Nevers, c'est pour demain.

CARNET

LA MONTAGNE

■ **Rédaction.** 13, avenue Marx-Dormoy, 03100 Montluçon. Tél. 04.70.02.21.00 ; fax. 04.70.02.21.05. E-mail : montlucon@centrefrance.com. Web : www.lamontagne.fr

■ **Abonnements et portage à domicile.** Tél. 0.825.0826.27.

CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ

■ 53 boulevard de Courtais, 03100 Montluçon ; Tél. 04.70.08.56.56 ; fax. 04.70.08.56.50. E-mail : montluconofficielles@centrefrance.com

URGENCES

SAMU, MÉDECINS, INFIRMIÈRES, PHARMACIES, AMBULANCES AGRÉÉES. Tél. 15.

MÉDECIN DE GARDE. Nuits, week-ends et jours fériés, tél. 04.70.48.57.87.

POMPIERS. Tél. 18.

POLICE-SECOURS. Tél. 17.

COMMISSARIAT DE POLICE. Tous services, tél. 04.70.02.52.70.

GENDARMERIE. Tél. 04.70.05.01.73.

CENTRE HOSPITALIER. Tél. 04.70.02.30.30.

ERDF-GRDF. Dépannage électricité, tél. 0810.333.003 ; dépannage gaz, tél. 0800.473.333.

AGENDA

CENTRE AQUALUDIQUE. Ouvert de 11 heures à 20 h 30

PLACE JEAN-DORMOY. 22 h 15, cinéma en plein air, « Iron Man 2 ».

GECAC ■ Le Groupement d'employeurs d'associations de l'économie sociale et solidaire fête ses 15 ans

Au service des personnes handicapées

Créé en 1995, le Gecac souffle ses bougies en s'interrogeant, avec son directeur, Abdou Diallo, sur les enjeux de son secteur à travers un colloque qui se déroulera au Centre Athanor.

Gérald Choquet

« Quinze ans après sa création, le Gecac continue de tout mettre en œuvre pour améliorer la prise en charge de la personne handicapée » résume le directeur de ce Groupement d'employeurs d'associations de l'économie sociale et solidaire, Abdou Diallo.

Un colloque (*voir encadré*) fera d'ailleurs le point sur les outils dont les professionnels de ce secteur mal connu disposent désormais pour relever le défi de rendre la vie des handicapés tout simplement plus « normale »…

Comment est né le Gecac ?

C'était en 1995, nous étions cinq associations APAJH (association pour adultes et jeunes handicapés) de l'Allier et nous nous sommes réunies pour créer un service capable de gérer tout ce qui relève de l'administratif ou de la comptabilité.

Quelles sont désormais vos activités ?

Notre cœur de métier reste le traitement des payes, tout ce qui se rattache à la gestion, mais nous avons aussi développé ce qu'on appelle la "démarche qualité". L'idée est que nous sommes amenés à offrir un niveau de prise en charge de plus en plus élevé, tant sur les prestations que la qualification du personnel.

En quoi consiste votre offre de formation ?

Nous avons signé avec le Greta nord-Allier pour former des aides médico psychologique (AMP) et nous travaillons avec l'ITSRA (Institut de Travail Social de la Région Auvergne) pour former des moniteurs et des éducateurs spécialisés. Avec le Gecac-Tremplin, nous avons six diplômes préparés.

Comment fonctionne ce Gecac-Tremplin ?

Depuis 2006, près d'une centaine de personnes ont bénéficié de formations, sur 18 mois, avec stages qui leur ont permis d'intervenir de manière efficace et humaine dans des établissements APAJH 03.

Pourquoi ce colloque ?

Nos quinze ans sont l'occasion de dresser un bilan, mais surtout, avec de nombreux intervenants, de réfléchir en profondeur sur notre métier et, d'une manière générale, sur le secteur médico-social. ■

GECAC-TREMPLIN. « Mis en place pour une meilleure prise en charge possible des personnes en situation de handicap, le dispositif Gecac-Tremplin a déjà permis la formation de 40 diplômés, avec 35 CDI, à l'arrivée, en quatre ans » explique Abdou Diallo, comme ici avec Bahila Ahouyek, 33 ans, aide médico psychologique en poste depuis ce 1er septembre à la Maison d'accueil spécialisée « La Charité » et Solen Lanoisellée, 23 ans, en « stage-long » dans le cadre de sa formation AMP. PHOTOS BRUNO COUDERC

EN CHIFFRES

50.000
Le nombre d'heures de formation auprès de 95 salariés, sur quatre ans.

214.015
Le nombre d'heures de remplacements assurés depuis 2006.

Pratique. Gecac : 21 rue de la Peille. Rens. au 04.7003.62.50.

« En quatre ans, 95 personnes sont passées par notre dispositif Gecac-Tremplin ».

ABDOU DIALLO Directeur du Gecac

Un colloque, ce jeudi, à Athanor

Sur le thème « Comment concilier performance quantitative et qualité de la prise en charge dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux? », ce colloque débutera à 9 heures par une conférence-débat en présence, notamment, de Jean-Louis Garcia, président de la fédération des Apajh et de Michel Lafourcade, directeur de l'Agence régionale pour la santé du Limousin. Suivront, de 14 à 16h30, cinq ateliers différents sur « éthique et gouvernance associative », « qualité et réalités budgétaires », « nouveau contexte managérial », « mesurer la performance qualitative : quels outils? » et « enjeux sociaux internes ».

LA MONTAGNE 19 NOVEMBRE 2010

MÉDICO-SOCIAL ■Lors d'un colloque organisé hier à Montluçon

Le Gécac a parlé de l'avenir

Pour fêter ses quinze ans, le Gécac organisait un colloque hier, à Athanor. Une réunion qui a permis de réfléchir à l'avenir du secteur médico-social.

Tanguy Ollivier
tanguy.ollivier@centrefrance.com

RENCONTRE. De nombreux professionnels du secteur étaient présents hier à Athanor. PHOTOS BRUNO COUDERC

Dans son cartable de directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) du Limousin, Michel Laforcade va rapporter plein de bonnes idées. Il les a trouvées hier, à Athanor, où se tenait le colloque du Gécac.

Le Gécac ? Un Groupement d'employeurs de comités Apajh et centres médico-sociaux. Il a été créé il y a quinze ans à Montluçon, à l'époque où les politiques publiques n'y avaient pas encore pensé. « Quand j'y réfléchis, je me dis qu'anticiper les choses à ce point, c'est de l'art », flatte Michel Laforcade qui « milite pour la création de dispositifs équivalents dans le Limousin. »

Depuis que les compétences du monde médical ont été regroupées au niveau régional, la « mutualisation » est sur toutes les lèvres. « Nous avons besoin d'interlocuteurs qui fédèrent le secteur du médico-social, décrypte Michel Laforcade. C'est-ce que fait le Gécac et cela va dans le bon sens, celui du dialogue. »

Le secteur emploie

Du point de vue de l'emploi, la création de groupements a également des atouts à faire valoir. Exemple : depuis 2002, la loi impose aux structures du secteur de créer des postes de « référent qualité ». Pas simple, la plupart des associations n'ayant pas les moyens ni le besoin d'employer quelqu'un à temps complet. La démonstration vaut aussi pour les diététiciens ou les kinésithérapeutes, qui sont devenus des professionnels rares et donc très recherchés. « La mutualisation permet de grouper un poste sur plusieurs structures », complète Didier Tronche, attaché à la présidence du Synéas, le syndicat d'employeurs associatifs de l'action sociale et médico sociale.

De quoi donner encore un peu plus de tonus à un secteur qui affiche des statistiques impressionnantes depuis 1980 : +2% de créations d'emploi chaque année !

Et ce n'est pas fini, parie Didier Tronche. « Nous allons devoir faire face à de nouvelles problématiques. A commencer par le vieillissement des personnes handicapées. Avant, elles mouraient avant leurs parents. Ce n'est plus le cas et ça pose la question de la prise en charge. »

Pour s'adapter, le secteur médico-social va devoir former son personnel. Encore un défi que le Gécac abordera avec une longueur d'avance. ■

« Nous avons besoin d'interlocuteurs qui fédèrent le secteur médico-social »

M. LAFORCADE Directeur ARS du Limousin

ANAP
appui santé & médico-social

Les coopérations dans le secteur médico-social

Guide méthodologique

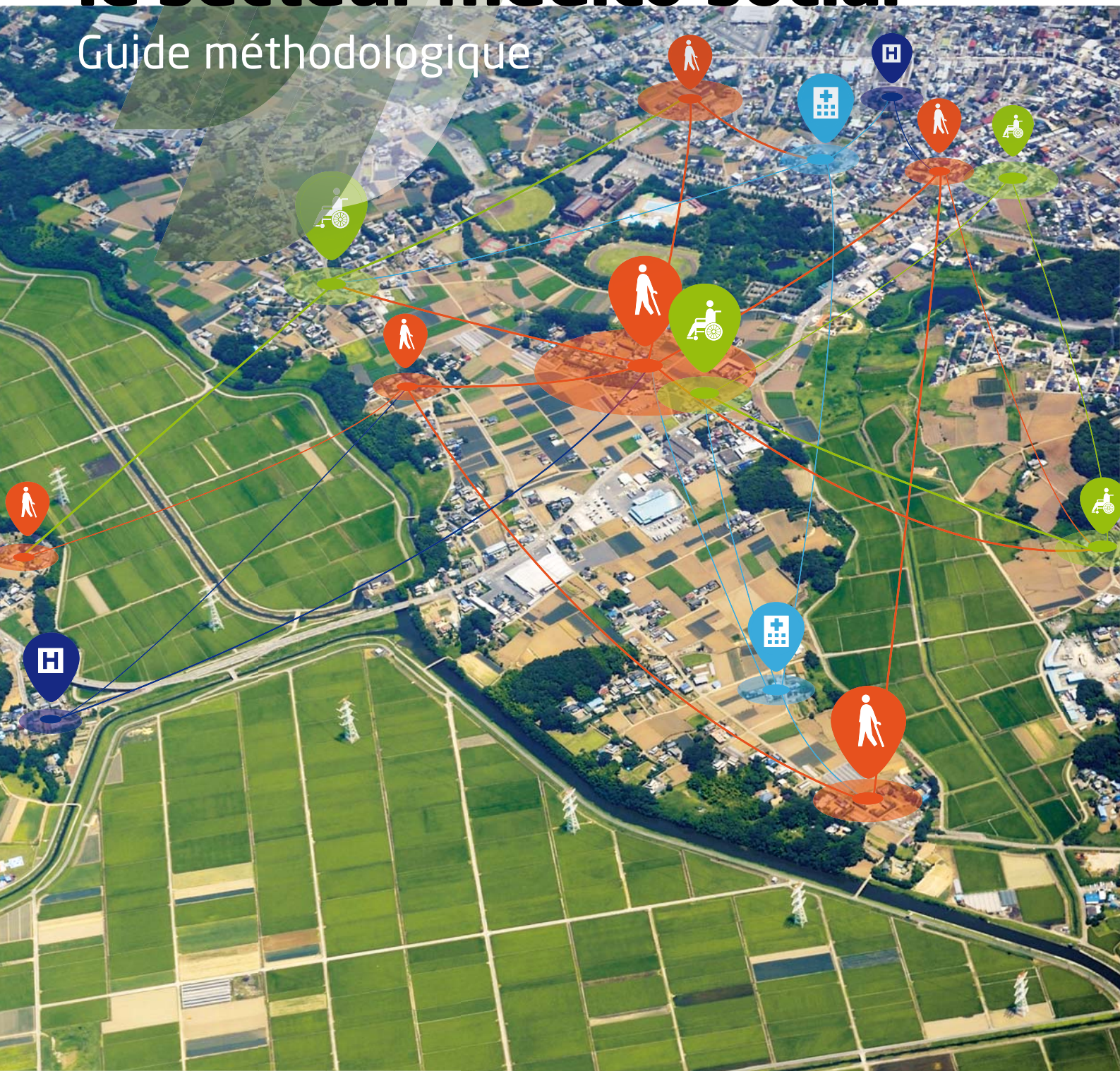

12 GECAC – Association d'associations

OBJECTIFS

Disposer d'un cadre de coopération permettant la mutualisation des fonctions de gestion

Le GECAC a été créé à l'origine pour répondre aux contraintes d'associations de taille limitée

Le GECAC a été créé en 1995 par cinq associations départementales (Allier, Corrèze, Haute-Loire, Loiret et Rhône) présentant plusieurs points communs :

- la gestion de services et d'établissements médico-sociaux du secteur du handicap ;
- l'affiliation à la même fédération nationale ;
- une taille limitée ne permettant pas d'envisager la création d'un siège ;
- une forte implication des bénévoles.

Une réflexion sur les fonctions de gestion et de paie, menée parallèlement à des différends avec la fédération nationale de rattachement, a permis, à l'origine, la mise à disposition de personnel :

- d'une part, sur les fonctions comptables et finances ;
- d'autre part, sur la paie et les bulletins de salaire ;

… tout en conservant l'identité de chaque association. Le GECAC a ensuite connu une phase de développement sur les mêmes bases que celles qui ont présidé à sa création avec des associations de Dordogne, de l'Ain, de l'Ardèche et du Loir-et-Cher.

Situé sur l'agglomération de Montluçon, le GECAC y a spécifiquement proposé depuis janvier 2006 des prestations de remplacement pour les établissements de ce territoire (GECAC-Tremplin).

Le Groupement développe ses activités dans le domaine de l'évaluation avec des accompagnements pour des démarches d'évaluation interne et la réalisation d'évaluations externes pour les non adhérents.

Ces trois temps dans la construction du groupement correspondent aux trois types de services proposés actuellement :

- des prestations de gestion au niveau comptable, de contrôle de gestion et de traitement des bulletins de paie ;
- des mises à disposition de personnels inscrits dans une logique de qualification et d'insertion durable dans l'emploi ;
- des prestations d'évaluation externe ou d'accompagnement à l'évaluation interne.

Rayonnement du GECAC

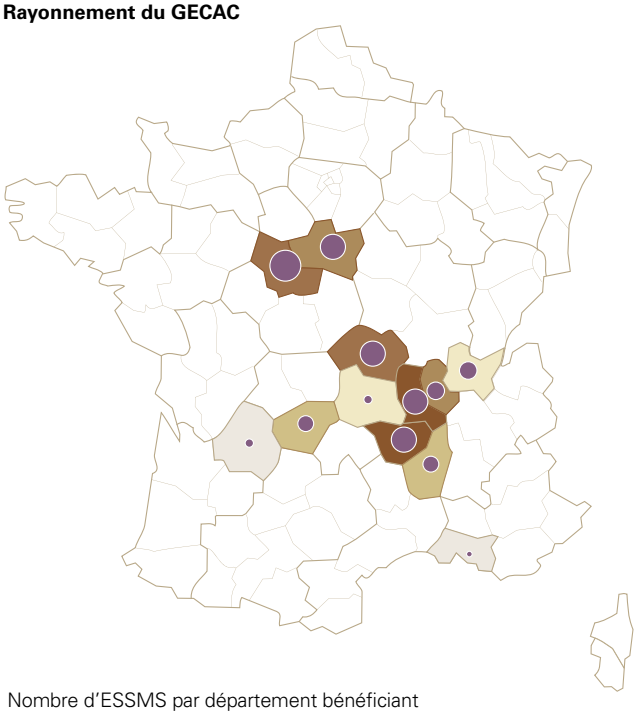

Nombre d'ESSMS par département bénéficiant des prestations du GECAC

de 1 à 4 | de 4 à 8 | de 8 à 9 | de 9 à 12 | de 12 à 14 | de 14 à 26

ETP par département « couvert » par les prestations du GECAC

345 | 172,5 | 86,25

Mutualiser les fonctions comptables, de contrôle de gestion et de traitement des bulletins de paie.
Concilier contraintes organisationnelles liées aux remplacements et construction de parcours professionnels.
Accompagner la mise en place de l'évaluation interne et préparer l'évaluation externe.

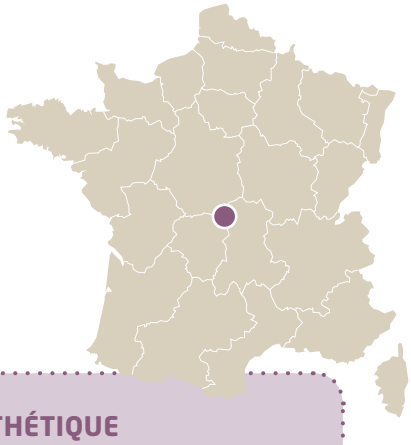

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Association d'associations, le groupement repose sur l'adhésion des membres

Les adhésions sont elles-mêmes étroitement corrélées aux prestations attendues par les établissements et services, et proposées par le groupement

Le Groupement est une « Association d'associations » avec une assemblée générale de 22 membres. Son Conseil d'administration est composé de 9 membres élus pour 6 ans avec un renouvellement par tiers tous les 2 ans. Il emploie 15 professionnels permanents.

Ses interventions se répartissent dans les trois ensembles évoqués ci-dessus. Les prestations de gestion sont structurées sur un modèle comparable à celui d'un expert-comptable (cf. : ci-dessous « outils mis en œuvre »). Les accompagnements pour des démarches d'évaluations interne et externe s'inscrivent dans une logique concurrentielle, au moins pour les évaluations externes et les accompagnements proposés aux non-adhérents du groupement. Il s'agit de missions relevant de l'évaluation interne, de l'évaluation externe, de l'élaboration de documents uniques de délégations et de l'élaboration de manuels de procédures.

En ce qui concerne les remplacements assurés par le service Tremplin du groupement, ils concernent les quatre associations adhérentes de l'agglomération montluçonnaise et deux autres des départements limitrophes (Creuse et Puy-de-Dôme). Ce service vise à faire converger d'une part, le besoin de qualification et d'insertion durable dans l'emploi de personnes très éloignées de l'emploi et, d'autre part, les difficultés à organiser les remplacements au sein des structures médico-sociales (pallier aux absences, gérer les contrats de travail, maîtriser les coûts de remplacements) :

- pour les personnes orientées vers le Service Tremplin (souvent par Pôle emploi, la Mission locale ou l'AFPA), elles bénéficient en général d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion prolongé au-delà de 2 ans, contrat de professionnalisation,

FICHE SYNTHÉTIQUE

La structure

- Porteur de la coopération-structure juridique : association
- ETP : 16 ETP (1 directeur, 1 directrice adjointe, 4 comptabilité-contrôle de gestion, 4 traitement des bulletins de paie, 1 pour les données statistiques, 1 démarche qualité, 1 communication et administration des réseaux informatiques, 1 secrétaire et 2 sur le service Tremplin)
- ESMS gérés : pas de gestion d'ESMS ; mais le GECAC travaille directement avec 113 ESMS gérés par 19 adhérents
- Territoire : 12 départements sur 5 régions correspondants aux implantations des adhérents
- Partenaires : 22 associations sur 12 départements sont adhérentes du groupement avec une hétérogénéité dans leur taille ou dans l'existence (ou non) de siège associatif
- Budget : près de 2 M€ (230 K€ pour l'activité paie, 175 K€ pour l'activité comptabilité, 1 484 K€ pour l'activité Tremplin et 63 K€ pour l'activité qualité)

Le projet

- Mutualiser certaines fonctions de gestion
- Mutualiser les contraintes liées aux remplacements au sein d'établissements médico-sociaux en proposant des parcours d'insertion dans l'emploi
- Mutualiser la mise en place de la démarche qualité

En savoir plus

- M. Abdou DIALLO
Directeur GECAC
a.diallo@gecac.fr
- Mme Dominique BAYELLE
Directrice adjointe GECAC
d.bayelle@gecac.fr

12 GECAC - Association d'associations

contrat d'apprentissage) pendant lequel elles alternent périodes de formation au sein du GECAC (en partenariat avec le GRETA Nord Allier pour des diplômes d'AMP, l'ISTRA pour les diplômes d'ES, de ME et l'AFPA pour les diplômes d'AVS ou d'agent d'entretien) et remplacements au sein des établissements. Le parcours de qualification est organisé de manière progressive en débutant sur des postes pour seconder le personnel éducatif ou d'agent d'entretien avec une mise en contact progressive avec des résidents ;

- les remplacements sont organisés à partir d'une identification des besoins de chaque établissement établi sur les prévisions d'absences. Chaque professionnel dispose d'un ordre de mission et d'un planning mensuel mentionnant les plages d'intervention au sein du ou des établissements et les plages de formation ;
- pour les périodes de week-end, le GECAC dispose de 5 téléphones mobiles qui sont confiés à 5 salariés sur la base d'un planning préalablement établi. Ceux-ci peuvent être sollicités directement par les directeurs d'établissement ou chefs de service en cas de besoin ;
- les personnes sont salariées du GECAC qui bénéficie des aides liées aux contrats aidés et du soutien financier du Conseil régional (aide pour un poste et pour les formations), d'UNIFAF et de l'AGEFOS (pour les formations). Le groupement « refacture » à l'établissement le remplacement avec, pour chaque intervention, une fiche bilan et un récapitulatif des heures effectuées.

ENSEIGNEMENTS

La mutualisation de fonctions administratives auprès du GECAC s'apparente à une « externalisation » de prestations précisément identifi ées. D'ailleurs, le GECAC, du fait du parcours professionnel de certains salariés, a structuré son organisation sur un modèle comparable, chaque intervention faisant l'objet d'un processus précis de validation avec un ordre de mission et un suivi des heures réalisées. Cette mutualisation présente l'avantage de permettre le développement d'une réelle expertise liée au nombre d'établissements et services médico-sociaux, de permettre la mise en place d'outils dématérialisés de transferts de données et d'envisager le développement de tableaux de bord.

Le service Tremplin présente de multiples avantages tant pour les salariés qui s'inscrivent dans une logique de qualification et d'insertion durable dans l'emploi que pour les établissements qui limitent les coûts et contraintes organisationnelles liés aux remplacements. Le modèle repose néanmoins sur plusieurs conditions :

- la proximité géographique des établissements concernés ;
- l'équilibre économique avec, actuellement, des ressources provenant des contrats aidés et du Conseil régional ;
- l'acceptation par les directeurs de structure de perdre une certaine marge de manœuvre dans les remplacements et par les financeurs de doter les crédits de remplacement d'un nombre global d'heures.

GAINS OBTENUS

Les indicateurs du GECAC tiennent à son activité qui met en exergue la mutualisation de fonctions généralement assurées en interne. Il a par exemple traité plus de 1 000 bulletins de paie en avril 2009, 2 000 en novembre 2011 et a traité 92 dossiers comptables dont 11 de consolidation en 2010.

La mesure de l'impact de cette mutualisation des fonctions reste cependant difficile à réaliser.

- Au niveau des professionnels et bénévoles des associations adhérentes, ils bénéficient au travers du GECAC d'une expertise, en particulier pour les structures de taille limitée sans siège. Ce point est particulièrement vérifié lors de la formalisation des nouveaux projets d'ESMS où les éléments budgétaires peuvent être réunis de manière précise en une demi-journée.
- Au niveau de l'efficience budgétaire, l'impact reste théorique faute de données précises pour chaque association adhérente. L'une d'entre elles a néanmoins réduit le nombre de professionnels affectés au traitement de la paie de 3 ETP internalisés à 1 ETP externalisé auprès du GECAC, dégageant ainsi 2 ETP éducatifs.

Plus spécifiquement pour le service Tremplin, plus d'une centaine de personnes ont été accompagnées depuis sa création, soit au total 72 900 heures de formation pour 475 000 heures de remplacement (en 5 ans). Au-delà de ces indicateurs d'activité, plusieurs éléments peuvent être mis en évidence sur l'impact du service rendu :

- la dernière « promotion », qui recouvre des cursus de 18 à 36 mois, a conduit à la qualification de 17 personnes : 13 AMP – actuellement tous en poste en CDI au sein des établissements de l'agglomération –, 3 ME et 1 ES ;
- pour les établissements, ils allègent la charge de travail induite par la gestion des remplacements (ex. : recrutement, gestion du contrat de travail, fin du contrat…), disposent de salariés de remplacement sans majoration de coût (environ 19,50 € pour 1 heure d'AMP sous réserve de majorations pour dimanches, jours fériés et nuit) et génèrent des économies.

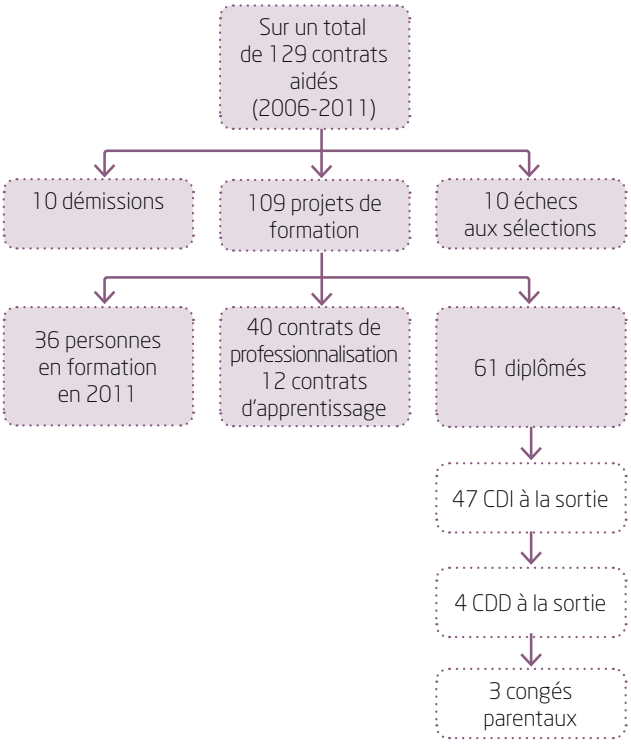
Sur un total de 129 contrats aidés (2006-2011)
10 démissions
109 projets de formation
10 échecs aux sélections
36 personnes en formation en 2011
40 contrats de professionnalisation 12 contrats d'apprentissage
61 diplômés
47 CDI à la sortie
4 CDD à la sortie
3 congés parentaux

OUTILS MIS EN ŒUVRE

Outre les documents liés à la création de l'association (statuts, cotisation annuelle de 100 €…), le fonctionnement du groupement repose sur un double conventionnement avec les associations :

- une convention pluriannuelle de services (en général sur 3 ans mais parfois sur une durée plus courte pour les adhérents envisageant un départ) ;
- un cahier des charges annuel listant précisément les prestations assurées par le groupement. Par exemple, sur le volet des prestations comptables et financières et de traitement des bulletins de paie, le cahier des charges les repartit en six ensembles :

- travaux comptables,
- travaux préparatoires au budget,
- procédure budgétaire et compte administratif,
- travaux de paie,
- assistance administrative,
- autres travaux.

Chacune des six catégories fait l'objet d'un *listing* avec, pour chaque item, mention si la prestation est assurée pour le(s) établissement(s) et/ou le siège. Chaque ligne est valorisée en heures d'intervention et valorisée en euros.

PERSPECTIVES

Le GECAC consolide actuellement son périmètre d'intervention sans recherche de nouveaux adhérents. Les axes de développement se situent davantage sur le versant de l'évaluation, y compris dans le champ concurrentiel pour les évaluations externes.

Gecac

au service de l'économie sociale et solidaire

21, route de la Peille
03410 Prémilhat
Tél : 04 70 03 62 50
Fax : 04 70 03 62 96
contact@gecac.fr

www.gecac.fr
www.performanceetqualité.com